



Termes de référence d'une étude de marché pour la commercialisation du riz sur la base de cahier de charges

1. Contexte et justification

Le déficit vivrier au Sénégal est un héritage de la colonisation. Il remonte à la première Guerre mondiale. En 1942 déjà, les germes de déficit apparaissent pour atteindre en 1951, 100 000 tonnes d'équivalent mil, ce qui représente des niveaux relativement importants pour la population de l'époque.

D'une consommation annuelle inférieure à 30 Kg par habitant, nous atteignons aujourd'hui plus de 75 Kg par habitant (115 Kg selon certaines sources). Les importations de riz s'élèvent à plus de 100 milliards CFA (7 à 8% des importations), ce qui pèse lourdement sur la balance commerciale.

Un des impacts de la politique d'importation de céréales alimentaires en vue de centrer les efforts sur la culture de l'arachide a été le changement des habitudes alimentaires des populations urbaines et rurales à tel point que le riz constitue aujourd'hui au Sénégal une denrée stratégique porteuse d'enjeux économiques et sociaux majeurs.

La dépendance du Sénégal aux importations de riz est une situation structurelle de vulnérabilité dont la crise alimentaire de 2007/2008 a mis en évidence les risques et l'aberration.

Le paradoxe de la dépendance du Sénégal aux importations de riz est qu'il dispose d'un important potentiel d'irrigation se situant autour de 400 000 ha environ : 240 000 ha en maîtrise totale et partielle ; 100 000 ha pour les cultures de décrue et 60 000 ha pour les superficies en bas-fonds et mangroves. Les superficies aménagées représentent malheureusement moins de 2,5% du potentiel irrigable. Le Sénégal dispose en outre d'un matériel végétal adapté et d'importantes ressources humaines et institutionnelles en matière de riziculture.

Ces dernières années, le gouvernement du Sénégal et plusieurs organisations ont investi d'importants fonds dans l'accroissement de la production. Toutefois, parallèlement à la progression de la production et à l'incitation à investir dans le secteur du riz, il est reconnu que la solution ne se limite pas à accroître la production. Les organisations reconnaissent la nécessité d'améliorer la filière sénégalaise du riz pour concurrencer le riz importé en accroissant la demande de riz local

Cette volonté a été traduite dans un document cadre à savoir "*le Plan Sénégal Emergent (PSE)*" qui dégage la vision du développement à l'horizon 2035 et trace les pistes pour la concrétiser.

Dans le cadre de l'étape intermédiaire du PSE (2014-2018), trois axes stratégiques ont été définis dont celui intitulé "Transformation structurelle de l'économie et croissance". Le PSE mise sur la transformation de l'agriculture pour faciliter la transformation de la structure de notre économie. Pour les nouvelles autorités, le développement de l'agriculture en général devrait permettre de relever trois défis majeurs qui sont (i) renforcer la sécurité alimentaire du Sénégal et rééquilibrer concomitamment notre balance commerciale, (ii) développer des filières intégrées compétitives, à haute valeur ajoutée et (iii) préserver les équilibres socio-économiques et dynamiser l'économie rurale.

C'est dans cette perspective que le programme de relance et d'accélération de la cadence de l'agriculture (PRACAS) a été conçu pour opérationnaliser le volet agricole du PSE. Il vise à «Construire une agriculture compétitive, diversifiée et durable»

2. Justification

Le riz est une denrée stratégique au Sénégal, autant pour les populations dont il constitue l'aliment de base que pour l'état dont les besoins internes de consommation en riz dépendent des importations à près de 70%. Les tendances négatives concernant le riz doivent être inversées.

La décision politique de production de riz irrigué dans la Vallée du Fleuve Sénégal a très tôt été envisagée (dés 1924) et progressivement, la Vallée du Fleuve est devenue une zone importante de production de riz irrigué. Les statistiques Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural montrent que sur les dix dernières années, la production nationale de riz est couverte à 80% par le riz irrigué et 20% pour le riz pluvial. La Vallée du Fleuve Sénégal fournit 90% du riz irrigué (contre 10% pour l'Anambé) soit 65% de la production nationale de riz.

La production de riz irrigué dans la vallée du Fleuve est assurée dans quatre types de périmètres : les grands aménagements (19 % des surfaces irriguées), les aménagements intermédiaires, les périmètres irrigués villageois (26,5 %) et les périmètres irrigués privés (PIP). L'essentiel des grands aménagements, des aménagements intermédiaires et des périmètres irrigués privés est situé dans la zone du Delta. Cette zone porte également l'essentiel du parc mécanisé pour les façons culturales, la récolte ainsi que des unités de transformation du riz.

Les efforts de l'Etat pour contenir les difficultés structurelles du riz ont été constants depuis plusieurs décennies. Ces efforts ont certes concerné l'ensemble du Pays mais à dire vrai, c'est dans la Vallée du Fleuve Sénégal que l'Etat a concentré le plus d'efforts et elle représente encore pour l'Etat, le Hub à partir duquel devrait se construire durablement la souveraineté du Sénégal en riz.

Un rééquilibrage des investissements en faveur de la Moyenne et de la Haute Vallée est cependant nécessaire pour relever avec succès ce défi. Pour les organisations paysannes de la Moyenne Vallée, il s'agit de valoriser au mieux les opportunités du PRACAS tout en contribuant par des initiatives endogènes à promouvoir la chaîne de valeur « riz local ». C'est dans cette perspective que l'UJAK a prévu de réaliser une étude de marché pour élaborer une

stratégies la commercialisation du riz local sur la base de cahiers de charge au profit des cercles des femmes transformatrices dans le cadre du programme « Amélioration des chaînes de valeurs riz » financé par la Direction Générale pour le Développement (D.G.D) du Royaume de Belgique à travers Vredeseilanden (VECO Antenne Sénégal).

Dans le cadre de la réalisation de cette étude, l'UJAK cherche un bureau d'études /consultant spécialisé pour effectuer une étude de marché dans les centres urbains. Cela, afin de recueillir des informations sur les pratiques actuelles, les facteurs prédisposant, facilitant, renforçant les types de produits et services adaptés aux besoins et aspirations des commerçants et des consommateurs.

3. Objectifs de l'étude de marché

3.1 Objectif général

Déterminer d'une part, l'offre en produit et service relatif à la commercialisation du riz local dans les villes de **Dakar, Thiès** et d'autre part, vérifier les aspirations et les demandes en évaluant en même temps les capacités d'investissements des acteurs pour l'achat et la consommation du riz local.

3.2 Objectifs spécifiques

OS1. Faire une représentation de la chaîne d'approvisionnement et de commercialisation existante pour le riz local dans les zones urbaines, avec une attention particulière sur :

- L'analyse des acteurs (directs et Indirects) de l'approvisionnement et de la commercialisation du riz local
- L'analyse des activités promotionnelles des acteurs ;
- Les différentes sortes de clients qui s'intéressent au produit
- Les normes de qualité du produit désiré par les clients
- Les contraintes et les opportunités de la chaîne d'approvisionnement et de commercialisation;
- L'économie de la chaîne d'approvisionnement et de commercialisation : coûts, marges, bénéfices, et mode de financement

OS2. Rassembler les informations sur les potentiels clients et potentiels concurrents, avec une attention particulière sur :

- La détermination des variétés de riz actuellement disponibles et le volume du marché (la vitesse de rotation)
- La situation actuelle des ménages en termes de consommation du riz local
- Les préférences de la clientèle potentielle;
- Les stratégies de promotions utilisées par les acteurs
- La fréquence d'achat et les quantités désirées
- Les prix que les clients accepteraient de payer
- Les endroits où ils sont et où ils achètent habituellement
- La perception des ménages sur l'utilisation du riz local;
-

4. Résultats attendus

Au terme de l'étude, les résultats suivants sont attendus

- La représentation de la chaîne d'approvisionnement du riz local dans les zones urbaines est faite ;
- Les acteurs de la chaîne d'approvisionnement et de commercialisation du riz sont identifiés et leurs relations sont connues ;
- Les activités promotionnelles des acteurs de la chaîne d'approvisionnement et de commercialisation sont connues
- Les normes de qualités des produits sont connus;
- Les perceptions, les désirs et les pratiques des ménages sont évalués;
- les contraintes et les opportunités de la chaîne d'approvisionnement et de commercialisation sont connues ;
- Les axes d'amélioration durables de satisfaction des besoins des ménages sont connus ;
- les gammes et les différentes variétés actuellement disponibles sont connues;
- les besoins des ménages en termes de produits sont connus,
- les stratégies de promotions utilisées par les acteurs de la chaîne d'approvisionnement et de commercialisation sont connues. •
- les canaux d'informations, de marketing et de promotion du riz local sont connus

5. Méthodologie de l'étude

Après la sélection du consultant, l'étude de marché se réalisera en trois étapes :

Etape 1 : Phase préparatoire de l'étude du marché La rencontre de cadrage : Elle permettra d'harmoniser les compréhensions sur les TDR, finaliser la méthodologie et le chronogramme de l'étude; L'étude documentaire : Le consultant cherchera et exploitera les documents de références, des expériences antérieures ayant des liens avec l'étude ; Conception et validation des Outils : il s'agira de concevoir l'ensemble des outils qui seront utilisés sur le terrain pour la collecte des données (qualitatives et quantitatives) pour les fins de l'étude. Ces outils feront l'objet de validation au niveau de l'équipe de l'UJAK

Etape 2 : Phase terrain de l'étude de marché La collecte des données : Il s'agira de recueillir toutes les informations qualitatives et quantitatives auprès des acteurs concernés par l'étude ; L'analyse des données : Il s'agira d'analyser les données recueillies afin d'élaborer le rapport provisoire.

Etape 3: Production du rapport définitif : Le consultant intégrera les feedbacks et commentaires de l'UJAK et autres acteurs impliqués dans le domaine dans le rapport provisoire afin d'avoir la version définitive du rapport.

6. Profil du consultant

Avoir une expérience confirmée dans les études et l'analyse de marché ; Avoir des expériences dans l'utilisation des outils de recherche action et des méthodes participatives

Avoir des expériences confirmées dans la conduite d'une étude similaire dans la zone

Avoir au moins un niveau BAC + 4 en Economie, Gestion, Marketing ou tous autres domaines pertinents ; une expérience confirmée en étude de chaîne d'approvisionnement et /

ou chaîne de valeurs ; une expérience confirmée dans les méthodes de recherche qualitative et d'analyse des données, incluant les questions approfondies et le fait de poser des questions ouvertes ; des expériences confirmées dans le travail avec le secteur privé en milieu rural ;

Préparation de l'offre de consultation : Vous êtes invités à soumettre une proposition technique et financière. Chacune de vos propositions d'offres doit être rédigée en français.

Proposition technique : Lors de l'établissement de la proposition technique, vous êtes censé examiner l'ensemble des conditions et instructions figurant dans les TDR.

Il est à noter qu'une retenue à la source de 5% de l'offre sera opérée au profit du fisc. Le consultant doit joindre son CV qui reflète son parcours et son aptitude à accomplir la mission.

7. Livrables

Les livrables attendus sont :

1. Un planning détaillé de l'intervention (pour approbation du superviseur technique
2. La méthodologie mise à jour et les outils de collecte d'information (questionnaires, guides d'entretiens, etc.) ;
3. Un rapport intermédiaire de l'étude comprenant le déroulement des enquêtes, les résultats des enquêtes et les recommandations;
4. Un rapport final comprenant le rapport intermédiaire mis à jour et les données collectées. Tous les livrables doivent être remis à l'UJAK en version française, sous format électronique modifiable et sous format papier pour la version finale

7. Durée

Le démarrage de la mission doit démarrer plus tard le 30 Octobre pour s'achever au plus tard le 20 Novembre 2016.

L'intervention du Consultant ne doit pas dépasser 43 jours de travail effectif.

8. Dossier de soumission

Le document de proposition du Consultant devra comprendre :

- Une offre technique et une offre financière (version papier et électronique)
- Une lettre de soumission et de proposition financière
- Les offres sont à faire parvenir SOUS PLI FERME, avec deux enveloppes séparées respectivement pour l'offre technique et pour l'offre financière : Au plus tard le 28 Octobre 2016 .à 12 heures GMT aux adresses suivantes
- Courriel à « kwirndepod@orange.sn »
- Bureau de l'UJAK /sis à Podor –Avenue El hadji Omar Tall – Tel : 33965-15-05

Pour tout dossier de soumission, mentionner sur l'enveloppe «»

- Client : UJAK
- Référence : Programme... « Projet Amélioration chaîne valeur riz DGD / VRCO / UJAK 3014-2016 ».....

- Et en objet : étude de marché pour la commercialisation du riz blanc